

au gouverneur de la Banque du Canada quelles sont, selon lui, les conséquences d'une décision du gouvernement qui inonde le marché de l'argent de titres pour une valeur de 750 millions. Je voudrais aussi demander au gouverneur de la Banque du Canada ce qu'il pense d'une affirmation que le premier ministre (M. Diefenbaker) aurait faite...

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député s'éloigne du grief qui n'a rien à voir à de prétendues affirmations.

M. Regier: Je cherchais simplement à appuyer le grief et à démontrer pourquoi, selon moi, nous devrions avoir l'occasion d'interroger le gouverneur de la Banque du Canada. Je voulais donner lecture d'une déclaration que le premier ministre a faite la semaine dernière au sujet de la politique monétaire. J'allais en donner lecture et démontrer pourquoi je serais heureux de connaître l'opinion du gouverneur de la Banque à ce sujet.

M. l'Orateur: Le député peut expliquer ses raisons de croire que le gouverneur de la Banque devrait être invité à témoigner devant un comité de la Chambre, mais il n'a pas le droit de traiter toutes les questions qu'on pourrait soulever au cours de l'interrogatoire. Si nous permettions que toutes ces questions soient débattues, le grief n'aurait pas de limite. Le grief est une affaire bien définie et bien limitée et le député doit limiter ses observations à ce sujet.

M. Regier: Je me rends volontiers à votre décision, monsieur l'Orateur, bien que, à ma connaissance, on ne nous aie jamais supprimé le droit de fournir des raisons pour étayer un argument.

La masse monétaire d'une nation est comme le sang du corps humain. Nous n'avons aucune certitude que notre pays puisse se permettre d'augmenter sa masse monétaire. On refuse de nous révéler les avis autorisés sur cette importante question. On refuse de nous faire savoir si des mesures anti-inflationnistes devraient assortir tout accroissement de la masse monétaire. Nous n'avons aucun moyen de savoir ce que ces mesures pourraient être et lesquelles seraient souhaitables. Nous semblons suivre une ligne de conduite qui, je crois, a mené à un échec, savoir qu'un pays peut, à force d'emprunts, sans cesse refaire sa prospérité. A mon avis, cela ne tient pas debout.

Je sais que nous suivons cette ligne de conduite particulière depuis 1945, mais je soutiens qu'aucun pays ne peut créer de l'argent par le simple fait d'en frapper. Cet argent n'aurait aucune valeur et mènerait à l'inflation. J'estime également qu'un pays ne peut emprunter à l'infini, parce qu'il lui faut un jour rendre des comptes. Peut-être est-ce

le malheur du gouvernement en place d'être au pouvoir alors qu'approche le jour du règlement des comptes. J'aimerais que la Banque du Canada nous dise si elle considère qu'il lui est impossible de remplir ses fonctions sans avoir également pleine autorité sur les ventes à tempérament et le numéraire. J'aimerais lui demander si les compagnies d'assurance et les sociétés de placement ne devraient pas, à son avis, relever du conseil d'administration de la Banque, de même que les banques à charte.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Le député d'Essex-Est nous a gâtés ce soir—je crois que c'est l'expression juste—en nous présentant l'un de ses meilleurs numéros de vaudeville. Ce genre de numéro, quand on le voit pour la première fois, impressionne énormément. La deuxième fois, on en est frappé. La troisième fois, on est moins impressionné, la quatrième fois, on l'est encore moins, la cinquième fois on reste froid et, après la sixième représentation, il devient un peu difficile de l'endurer. Le député devrait varier un peu son numéro—il devrait y incorporer de nouveaux trucs. Cela le rendrait un peu plus intéressant, si je puis me permettre cette observation. Le ton sur lequel il donne ordinairement son petit numéro est celui de l'indignation factice.

Monsieur l'Orateur, vous vous souvenez sans doute de cette histoire qu'on lisait à l'école à propos du petit garçon qui avait crié si souvent «Au loup!», que nul n'en faisait plus de cas. A mon avis, l'honorable député d'Essex-Est, a depuis longtemps dépassé ce stade. En fait, comme manifestation d'indignation factice, comme tentative d'envenimer une affaire, alors qu'il sait fort bien que ses attaques ne sont nullement fondées, on peut dire que, ce soir, il ne nous a servi qu'un succédané.

Il n'est pas sans intérêt de noter également que l'honorable député d'Essex-Est, en plus d'être le critique de l'opposition sur diverses questions comme la santé nationale et le bien-être social et...

M. Brunsten: L'agriculture.

L'hon. M. Fleming: ... et l'agriculture, a maintenant assumé, de toute évidence, le rôle de critique de l'opposition en matière de politique monétaire.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Des voix: Asseyez-vous!

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je donne la parole à l'honorable député de Bonavista-Twillingate (M. Pickersgill).